

Adresse du conseil général de Villefort (Lozère), lors de la séance
du 17 brumaire an III (7 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de Villefort (Lozère), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794). In: Archives
Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre
1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 506-507;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21669_t1_0506_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019

vous y trouverés joint le discours d'un vrai sans culote agriculteur qui a été vivement applaudi, non par l'éloquence, mais par la pure naïveté qu'on y appercevoit.

Ce sont là les sentiments de nôtre société champêtre laquelle n'a jamais reconnu depuis sa creation, ni aristocrates, ni fanatiques, dans son sein ; mais la raison a été toujours son principe.

Salut et fraternité, constance et fermeté.

PETIT, *président*.

[*La société populaire de la commune de Balaruc à la Convention nationale, s. d.*] (73)

C'est à toi, mere chere que la société populaire de Balaruc vient la feliciter, sur les glorieux travaux ; tu as terrassé le factieux ; tu as sauvé le malheureux ! voila la tendresse de cette mere cherie de tous ses nourrissons.

Continüe donc toi ! o sainte Montagne les penibles travaux ; maintiens a tes enfants leur dignité ; venge les de ces monstres couronnés, de ces etres barbares qui outrageoient l'humanité ; ne crains rien, tu es entourée de l'amour et de la confiance des hommes libres ; et ils sauront verser s'il le faut tout leur sang contre quiconque oseroit te porter la moindre atteinte.

Legislateurs, la société populaire de Balaruc n'est pas composée des orateurs, mais de vrais républicains qui vous invitent à rester à votre poste, pour y jouir sans cesse de l'estime de vos concitoyens. Vive a jamais la Republique française, une et indivisible, la Convention nationale et les sociétés populaires.

La société charge le president et secrétaires de signer pour tous.

PETIT, *président*, GOUDARD, *secrétaire et une autre signature*.

[*Discours d'un sans culotte à la société populaire de Balaruc*] (74)

Frères et amis

La gloriole qui nous emphase aujourd'hui fait le bonheur de la République française ! peut-être cela ne plaira pas à tout le monde ! que nous importe-t-il, pourvu que cela fasse le bonheur du peuple ! vous m'allez demander le précis de mon prélude, hélas citoyens frères et amis, vous le connoissés aussi bien que moi ; vous scavés que nos legislateurs viennent de donner la liberté a des pauvres malheureux, qui par caprice ou par des interets particuliers ont croupi dans les cachots les plus profonds. Quelle gloire pour notre Convention ainsi que pour tous les republicains français d'avoir fait ouvrir les portes a des malheureuses victimes pour la plupart, qui sont venues faire la consolation de leurs familles desolées ! Oui frères et amis quel

spectacle touchant, de voir sortir ces peres, meres, frères, soeurs etc. en grande partie innocents, trouver a la porte des prisons, ses enfants et parents les recevoir dans leurs bras tous larmoyants, en leur disant, la Convention vous à rendu justice, mais aussi qu'il va être terrible pour les traitres à la patrie, le volcan de notre Ste Montagne vient de paroître, il se precipitera sur toutes les têtes de les buveurs de sang, alimenter par la guerre Robespierriste.

Je finis donc frères et amis a vous inviter à faire le bien et fuir le mal, à faire a notre prochain comme nous voudrions qu'il nous fit a nous même, a soutenir la liberté et l'égalité et mourir s'il le faut pour le soutient de notre Convention.

9

Adresse du conseil général de la commune de Villefort, département de la Lozère ; ces citoyens remercient la Convention d'avoir démasqué les intrigans et les scélérats et d'avoir établi le règne de la justice ; ils protestent de leur amour pour la patrie et de leur attachement inviolable pour la représentation nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (75).

[*Le conseil général de Villefort à la Convention nationale, s. d.*] (76)

Liberté, Égalité, république ou la mort.

Représentans

Par la male energie que vous déployés depuis la chute du nouveau tyran, vous vous montrés digns du grand peuple que vous représcntés et vous avés vu tomber le masque de tous les scélérats qui sous le voile du patriotisme cometoient toute sorte de brigandages.

Vainement cherche-t-on à vous tromper sur la situation politique de la République, jamais l'aristocratie ne fut plus abatuë : elle sçavait bien que la terreur et l'immoralité nous eussent conduit à l'esclavage.

Représentans, graces vous soient rendües, vous avés irrévocablement établi le regne de la justice, c'est elle seule qui nous assure le fruit de cinq années de révolution : restés à la hauteur de vos principes régénérateurs ; les ennemis de la liberté seront anéantis.

Pour nous, fermes à notre poste, nous surveillons toutes les factions qui s'agitent en tout sens pour troubler la tranquillité interieure de la république, nous prechons l'ardent amour

(73) C 325, pl. 1412, p. 20.

(74) C 325, pl. 1412, p. 21.

(75) P.-V., XLIX, 31.

(76) C 324, pl. 1393, p. 28.

pour la patrie et un respect inviolable pour la Convention nationale.

Vive la république! vive la Convention!
périssent les agitateurs.

GENSSANE, *maire et 7 autres signatures
d'officiers municipaux et de notables.*

10

Adresses de la société populaire d'Ardentes-sur-Indre, département de l'Indre^a; de la société populaire de Nolay, département de la Côte-d'Or^b. Ces deux adresses félicitent la Convention sur ses travaux et sur le règne de la justice et de la vertu, substitué à celui de la terreur et du crime.

Mention honorable, insertion au bulletin (77).

a

[*La société populaire d'Ardentes à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (78)

Citoyens Représentans

La société populaire d'Ardentes-sur-Indre, district d'Indre-Libre [ci-devant Châteauroux], département de l'Indre, isolée des factions s'attache constamment à n'envisager que la patrie; elle ne voit qu'elle dans toutes les agitations qui se font dans ses séances et elle ne médite que sa prospérité, ne voyant que son salut dans elle.

C'est en se prescrivant les limites les plus étroites de la sincère fraternité qu'elle se modèle sur vous, citoyens Représentans, depuis la mort du plus puissant de nos tyrans intérieurs, vous vous êtes ralliés tous autour de la raison, de la justice et de l'humanité. Le peuple français vous admire, il est étonné de vous avoir vu triompher à travers les nuages les plus épais d'un robespierrisme effrayant. Travaillés toujours avec la même fermeté que celle que vous avez montrée depuis le 9 thermidor, nous, comme la majeure partie des citoyens, avons la plus ferme confiance en vous. Vous dégagés la république une et indivisible, de ceux qui perturbent l'ordre et la tranquillité publique, sous le prétexte de servir notre patrie. Nous sommes tous frères et égaux par la nature, vous en êtes pénétrés puisque vous l'avez consacré par la constitution et par des actions que la véritable aristocratie et les factions n'ont pu dérober et l'esprit continuellement sain et pur de la majorité de la Convention nationale, eh bien, citoyens Représentans, nous mourons et vivrons avec vous. Voilà le serment que nous faisons cumulativement avec tous ceux que nous avons déjà fait et que nous n'avons jamais violés.

(77) P.-V., XLIX, 31-32.

(78) C 325, pl. 1412, p. 18.

Que ceux qui sont opposés à nos principes et à notre attachement respectueux pour vous, le sachent, nous ne les craignons pas, nous nous designons comme leurs victimes prêtes à vous entourer, mais quoi! victimes! non les méchants perdent la vie avant l'accomplissement de leurs desseins.

Nous vous adressons notre profession de foi qui a été arrêté par acclamation dans la société et que nous signons tous comme le témoignage le plus certain.

CAIN, *président*, BARBIER, BLANCHADPONROY, *secrétaires et 19 autres signatures.*

Tous les autres qui composaient la séance, ne savent pas signer.

b

[*La société populaire de Nolay à la Convention nationale, le 15 vendémiaire an III*] (79)

Liberté, Égalité, fraternité,
république une et indivisible.

Législateurs

Vous avez toujours été les mandataires fidèles du peuple français, vous n'avez pas cessé d'être dignes, vous avez fait succéder au règne de la terreur celui d'une *équité* sévère, celle-ci porte la lumière, avec elle, elle saura distinguer et frapper les coupables; mais la terreur née de l'agitation et du trouble fut l'instrument de la fureur et des crimes, du féroce Robespierre, il est temps qu'elle cesse de faire gémir et trembler l'innocent.

Vous l'avez pensé avant nous, Législateurs une clémence inconsidérée pourrait amener notre ruine, mais la justice guidée par le patriotisme et l'humanité doit rendre tous les cœurs à la patrie; des hommes trompés, des hommes sans dessein, des patriotes étaient opprimés; vous avez détaché leurs chaînes et il en est qui doivent la liberté à l'indulgence nationale, ils savent au moins qu'ils ont une tâche à remplir, qu'ils doivent plus que d'autres au peuple, que vous n'avez pas eu le pouvoir, que vous [n'avez] pas eu la volonté de les soustraire à sa surveillance.

La liberté a eut ses temps de crises, les dissensions civiles pourraient seules les rappeler; mais les patriotes purs, simples et sans ostentation et pour mieux dire la masse imposante du peuple en prévient les funestes effets; nous n'avons qu'une même patrie et nous nous rallierons à un centre commun ce centre qui dirige nos soldats à sa victoire, qui prend part à leurs succès, qui applaudit à leurs triomphes, ce centre est la Convention nationale.

Restez à votre poste, Législateurs, achevez de sauver la patrie, frappez les tyrans et les

(79) C 325, pl. 1412, p. 6.